

**Gerhard ULRICH de Guntalingen** Morges, le 21.07.18

*Dissident, ancien prisonnier politique  
Fondateur + ancien Président de l'initiative des citoyens APPEL AU PEUPLE  
Réseau SALVE EUROPA !  
Avenue de Lonay 17  
CH-1110 Morges*



**Thomas MERKLI**

«Juge fédéral»  
Tribunal fédéral

CH-1000 Lausanne 14

cc: A qui de droit

## ***Appartenez-vous à une organisation criminelle ?***

A vous, **Thomas MERKLI**, «juge fédéral»,

*Les époux aisés B et R ..... décidaient en 2010 de se divorcer à l'amiable. A cause de l'âpreté au gain de la cordée de juristes PDC haut valaisans, la procédure fut traînée en longueur pendant 6 ans, et faisait choir l'épouse sans sa faute dans la pauvreté. Elle vit aujourd'hui de l'assistance sociale, c'est-à-dire des contribuables. Elle est en droit de réclamer réparation.*

*Voici quelques-uns des scélérats corrompus principaux de ce crime économique, qui n'ont jamais contesté les accusations tenaces de Madame R .....*



**Beat RIEDER**  
avocat  
Conseiller des Etats  
PDC



**Viola AMHERD**  
avocate, Conseillère  
nationale PDC  
Candidate pour le  
Conseil fédéral



**Philipp Matthias  
BREGY**, avocat  
Député PDC



**Michael STEINER**  
«juge» de district

*Mme R ..... s'est plainte le 07.06.18 auprès du Tribunal fédéral ([annexe 1](#)). Vous, [MERKLI](#), vous avez envoyé la plaignante par votre ATF 1B\_272-2018 du 13.06.18 dans le désert ([annexe 2](#)). Vous écrivez que le recours serait «verbeux» et «guère compréhensible». Laissons au lecteur le soin d'apprécier!*

*Dans l'échange de courriels consécutif avec votre victime ([annexe 3](#)) vous avez fait savoir de «n'avoir aucune compétence de s'occuper (...) de "magouille cantonale"».*

*Néanmoins, les citoyens attendent de leurs juges suprêmes qu'ils recherchent la vérité et qu'ils exercent un contrôle de qualité. Dans ledit recours, les délits à poursuivre d'office suivants sont documentés: multiple contrainte, menaces, chantage, détournement / escroquerie, abus d'autorité, associés avec toute une série de crimes à poursuivre sur plainte. Vous n'avez point réagi. Vous n'avez pas dénoncé les malfrats valaisans à l'instance compétente.*

***Vous ne voulez rien comprendre. Comment arrivez-vous comme juge fédéral vert protestant à couvrir la mafia locale catholique noire?***

*J'étudie et j'analyse le dysfonctionnement judiciaire depuis 18 ans. Aujourd'hui, je présente les conclusions de mes découvertes:*

*Nos politiciens élisent des magistrats sur lesquels ils peuvent compter, et ceci à travers toutes les frontières des partis politiques. En revanche, nos juges / procureurs les laissent aussi magouiller en toute impunité. Quand une victime judiciaire sollicite l'aide des politiciens, ceux-ci se servent de la feuille de vigne de la séparation des pouvoirs qui les empêcherait prétendument de rétablir l'ordre. On est frère et cochon.*

*Il faut supposer que 80 % de vos plaignants savent distinguer le bien du mal. Puisque vous déboutez 96 – 97 % des recourants, cela veut dire en réalité que votre usine débite 80 % de rebuts. Seule la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui chapote votre cartel fait encore pire.*

***Vous, comme tous nos juges fédéraux suisses et juges de la Cour Européenne des Droits de l'Homme appartenez à une organisation criminelle.***

*A vous, [MERKLI](#)!*

*Gerhard ULRICH de Guntalingen*

*Annexes: 1. [Recours du 07.06.18](#)*

*2. [ATF 1B\\_272/2018 du 13.06.18](#)*

*3. [Echange de courriels entre R ..... et Thomas MERKLI](#)*

[www.youtube.com/watch?v=Q-bnyo55YJs&t=7s](http://www.youtube.com/watch?v=Q-bnyo55YJs&t=7s)